



LICENCE MUSICOLOGIE À PARCOURS INTERPRÈTE



Cette licence, en partenariat avec le Département de Musicologie de l'Université François Rabelais, fonctionne, pour la partie conservatoire, comme les classes préparatoires aux métiers de l'interprétation et/ou de l'enseignement artistique spécialisé. Elle permet un «aménagement de l'emploi du temps».

À l'issue de la troisième année, les étudiants pourront valider une licence et en parallèle un Diplôme d'Études Musicales (DEM) et préparer les concours d'entrées dans les conservatoires et pôles supérieurs.

ORGANISATION DES COURS

Enseignement artistique hebdomadaire

Classes à dominante instrumentale

Instrument : 30 min à 1h30
Formation Musicale : 2h30 à 3h
Chant Choral : 45 min
Musique d'ensemble : 1h à 3h

Classe à dominante chant choral

Chant Choral : 45 min à 4h30
Formation Musicale : 2h30 à 3h

CONDITIONS D'ADMISSION

- Niveau minimum requis en Formation Musicale de fin de Cycle 2.
- Niveau en instrument de fin de cycle 3.

PRÉ-INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES POUR LES TESTS DU 17 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022

➔ Directement sur internet :
www.conservatoiretours.fr > Inscriptions > Licence
de Musicologie à parcours Interprète 2022-2023

ADMISSIONS EN DEUX ÉTAPES :

- Organisation de tests de niveau les **25 et 26 mars 2022**
- En **mai**, commission paritaire pour admission définitive. Résultats consultables sur Parcoursup.

➔ Inscriptions sur www.parcoursup.fr à effectuer en parallèle !

INFORMATIONS

CONSERVATOIRE FRANCIS POULENC

2 ter, rue du Petit-Pré 37000 Tours
02 47 21 60 41 / o.fabre@ville-tours.fr
www.conservatoiretours.fr

PARTENAIRES

DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE

5 rue François Clouet 37000 Tours
02 47 36 77 33
www.musicologie.univ-tours.fr

